

Le Journal de Gien, 15 octobre 2020

LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS A TRANCHÉ

Inteva s'est bien racheté lui-même

Après plusieurs reports, le tribunal de commerce a rendu sa décision vendredi. Le conseil d'administration du groupe Inteva qui a été choisi pour reprendre, dès le 12 octobre, sa filiale française qu'il avait achetée...



Les revendications des salariés d'Inteva, exprimées le 22 septembre dernier devant le tribunal de commerce d'Orléans, n'ont pas vraiment été entendues. (JPG) / JMG

L'accompagnement des licenciés. Une fois les procédures terminées, le comité de gestion d'Inteva Produits France a communiqué suite à l'annonce officielle de cette reprise par Inteva Produits LLC. Après avoir respecté les principales conditions de sa charte...

42 postes finalement supprimés à Sully-sur-Loire. Ce qui arrange malheureusement tous les salariés de l'usine de Sully puisque seuls 35 postes étaient conservés par ces deux industries.

Inteva dans le monde. Le site Sully-sur-Loire n'est plus un atout. Au final, il n'y aura que 42 licenciements sur les 160 salariés, soit un peu moins qu'annoncé lors des précédentes propositions (172 puis 160). L'usine d'Esson (Calados) continue quant à elle d'être rentable de son activité (238 personnes), et celle de Sully (106 personnes) sera conservée.

Concernant l'activité "système de formation" de la production grande série de Bio-vitres, actuellement en site de Rochefort - en l'échec. L'investissement sera quant à lui maintenu à Sully comme à l'époque. Le projet prévoit le pilotage des développements "serrures" depuis Sully.

HERNÉ LE MOULINIER